

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 mai 2026 à 19H30

Présents : Mesdames Emmanuelle CHAPELON, Claire CROQUET, Marie-Josée GAUBERT, Sandra LACOSTE et Sylvie ROUSTAND, Messieurs Olivier CASE, Mathieu CHEVAL, Allain DORLHIAC, Jean-Pierre FAIN et Alain MEYERS.

Excusé : Monsieur Bertrand GROS (Pouvoir donné à Alain MEYERS).

Les Conseillers présents forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Olivier CASE a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Président de Séance : Allain DORLHIAC

Secrétaire de séance : Olivier CASE

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Demande d'avis sur Permis de Construire Parc Solaire du Riosset - commune de Cléon d'Andran
- Création de ralentisseurs
- Travaux éclairage public (SDED)
- Délégués CLI
- Convention déneigement
- Convention entretien fossés
- Renouvellement accord cadre achat électricité 2028-2031 – SDED
- Révision classement sonore voies ferrées
- Divers

1/ Avis permis de construire déposé par Parc Solaire du Riosset portant sur la construction d'un parc photovoltaïque

Demande d'avis sur permis de construire d'un parc solaire sur la commune de Cléon d'Andran.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

2/ Création ralentisseur

Vu la nécessité de ralentir la vitesse des véhicules venant du pont du Roubion à destination du village à proximité de l'espace Nouzaret, et après avis de la commission travaux, il a été décidé d'opter pour la solution **d'un** ralentisseur de 5m de plateau avec 2 rampants de 1.40 m avec pente de 7%. Cette solution a été préférée à l'option écluses et à l'option coussins berlinois (peu efficaces en raison des contraintes imposées). Le conseil municipal a donc **validé à l'unanimité** le devis de l'entreprise SORODI pour un montant de **11 280 € HT** soit **13 536 € TTC**.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

3/ Rénovation éclairage public

L'entreprise SPIE (sous-traitante du SDED) nous ayant fait parvenir son devis corrigé concernant la rénovation de l'éclairage public du village (avec révision et rééquilibrage des 3 armoires ainsi que le passage intégral en LED y compris remplacement de certains poteaux abîmés et mise en place d'un système d'atténuation de luminosité sur certaines plages horaires). Le conseil a décidé à **l'unanimité de valider ce devis** qui bénéficie d'une participation du SDED de 40% du montant HT, soit : $74\,524.26\text{€} \times 40\% = 29\,764.26\text{ HT}$.

Le devis validé se monte à $74\,524.26 - 29\,764.26 = 44\,760\text{ € HT}$ soit $57\,212\text{ € TTC}$.

Ce montant étant lissé sur 7 annuités sans intérêts soit 6400 € par an en amortissement.

De plus, nous avons demandé une participation du FOND VERT dont l'étude est en cours et si nous obtenons un montant, celui-ci viendra en déduction.

Mr Meyers a souhaité que nous reposions la question au SDED sur le tarif actuel de l'énergie par rapport au tarif réglementé.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

4/ Désignation représentants Commission Locale d'Information de Cruas Meysse (CLI)

Après maintes discussions avec la préfecture et l'Agglo, il s'avère que notre commune doit bien désigner 2 délégués pour siéger à la CLI. Les candidats proposés sont : Mme CROQUET en titulaire et Mr CHEVAL en suppléant.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

5 et 6 / Nettoyage des fossés, banquettes et talus communaux – Déneigement chemins communaux

Suite au départ à la retraite de Mr DESGACHES, l'entreprise de nettoyage est reprise par Mme Odile DESGACHES, donc des nouvelles conventions sont nécessaires. Elles reprennent les grandes lignes des précédentes avec un réajustement du tarif horaire pour le nettoyage des fossés qui passe à 61 € HT /heure (le tarif déneigement étant inchangé) et une augmentation des passages (3 au lieu de 2 par an : 2 au printemps et 1 à l'automne).

Accord du Conseil Municipal, avec 6 voix POUR et 5 Contre pour 150 €.

7/ Adhésion à un groupement de commandes d'électricité et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents

Le SDED propose aux communes du territoire de se regrouper pour confier au SDED, la surveillance des tarifs des différents fournisseurs d'énergie afin de pouvoir être prévenu en cas de variations intéressantes de ceux-ci. Cette adhésion est gratuite et n'entraîne pas de changer obligatoirement de fournisseur, mais permet de confier au SDED le suivi de l'évolution du marché à notre place.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

8/ Révision classement sonore des voies ferrées – consultation des communes

La SNCF établit régulièrement des contrôles sur le classement sonore des voies. Ce classement reste inchangé pour la commune de Bonlieu et il nous est demandé d'acter cet état.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

9/ Achat tables espace Nouzaret (rajoutée en fin de conseil)

Pour continuer l'aménagement de l'espace NOUZARET (qui a un franc succès), il est proposé au conseil de faire l'acquisition de 3 tables de picnic en béton façon bois ; Le devis de l'entreprise KGMAT pour un montant de **3 977.83 € HT soit 4 773.40 € TTC.**

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

DIVERS

Marquage au sol : Le marquage au sol pour améliorer la sécurité commencera mardi 2 juin pour 2 ou 3 jours de travaux.

Ménage école / cantine : Mme SOJKA devant se faire opérer Lundi 1 juin et ayant prévu de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1 janvier 2027, elle sera remplacée au mois de juin jusqu'aux vacances par Mme ATHEMI (habitante de Bonlieu) et ensuite, la société C NET lui proposera un contrat d'embauche et de mise à disposition pour la commune à compter du départ de Mme SOJKA. Il n'y aura donc pas de rupture dans l'entretien et nous ne créons pas un poste d'agent d'entretien, continuant à travailler avec un sous-traitant. (à noter que Mme ATHEMI, prendra également en charge la préparation de la cantine (8 H/semaine) actuellement assurée par Fabien qui retrouvera ainsi 8 heures de plus pour l'entretien du village.

Musique au village : Cette année, nous accueillerons le concert de musique au village le samedi 11 juillet sur la place Gamet succès confirmé. Le comité des fêtes prend en charge l'organisation

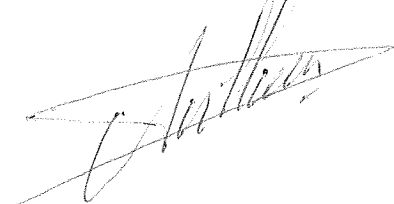
Le Tour de la Drôme à vélo : Le Tour de la Drôme en vélo fait étape à Bonlieu le mercredi 3 juin pour la nuit.

Ludobus : Le 6 juillet au matin le LUDOBUS fait étape à Bonlieu.

Fin de séance à 21 h 40

Signature du Maire :

Allain DORLHIAC



Signature du secrétaire de séance :

Olivier CASE

